



CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



Terre & Mer 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

★ 10 mois maximum à flot dans le port

Tout dépassement à flot sur la période définie des 10 mois sera facturé au tarif passage

PROGRAMME DE NAVIGATION

★ 2 mois consécutifs

➤ Période d'absence obligatoire à flot au choix :

- en navigation ou à terre ①
- juin-juillet ou juillet-aout ou aout-septembre

➤ Possibilité de bénéficier des avantages croisières sur la période d'absence du plan d'eau en profitant des escales "Plaisance Morbihan" offertes contractuellement

➤ Possibilité de séjourner sur le terre plein portuaire

➤ Planning à compléter en amont et à remettre à la signature du contrat à la capitainerie

Extrait des tarifs en euros TTC



Réseau Passeport Escales



Pass Ports Escales

Sous condition de déclaration d'avis de croisière avant 12h :

- Nombre de nuitées illimité à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum à chaque escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (sauf Houat et Hoedic : 1 nuitée /an hors juillet et août)
- 4 nuitées offertes dans chacun des ports partenaires du réseau Passeport Escales, à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum.
- Entre le 1er mai et le 30 septembre : **BONUS escales**
 - 8 nuitées d'absence déclarées en continu = **2 nuitées bonus**
 - 15 nuitées d'absence déclarées en continu = **6 nuitées bonus**

➤ Les **nuitées bonus** sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours

➤ 1 nuitée bonus maximum par port



La déclaration d'absence est à effectuer avant midi avec un retour au minimum le lendemain après-midi

★ Carte plaisance Morbihan



Accès gratuit aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :



→ attribution de points Nautics pour toute utilisation (avec un maximum de 30 points dans l'année)



UN CONTRAT POUR ENTREtenir SON BATEAU

★ Possibilité de séjour à terre ① sur le terre-plein du port durant la période d'absence.

Prestations incluses pendant la période d'absence à flot :

- Manutentions de mise à terre
- Location ber et calage
- Emplacement à terre
- Manutention de mise à l'eau



Gratuité de 4 semaines consécutives sur terre-plein*

Dans les ports équipés de la Compagnie sous réserve de disponibilité : Du 01/09 au 01/03. Seul l'emplacement terre-plein est inclus. (réservation préalable obligatoire)

➤ Les dimensions de la fosse élévateur permettent les manutentions aux bateaux ne dépassant pas une largeur de 4,60m

★ 20 % sur 1 aller/retour 24h du 01/09 au 28/02

hors mise à terre sur remorque

UN CONTRAT POUR APPORTER DE LA SOUPLESSE FINANCIERE



Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10

Possibilité de paiement en chèques vacances

(au delà nous consulter)

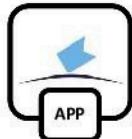
Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65
Terre & mer		1842	2049	2236	2451	2701	2940	3207	3461	3716	4001	4270	4545	4863	5314	5915	6591	7055	7960	8447	9491	10010	10546



Pass-Ports Escales

Avec votre contrat, sous réserve de déclaration d'avis de croisière avant 12 h vous bénéficiez des 2 premières nuitées d'escale offertes dans les ports du réseau Passeport Escales*

Comment déclarer vos croisières :



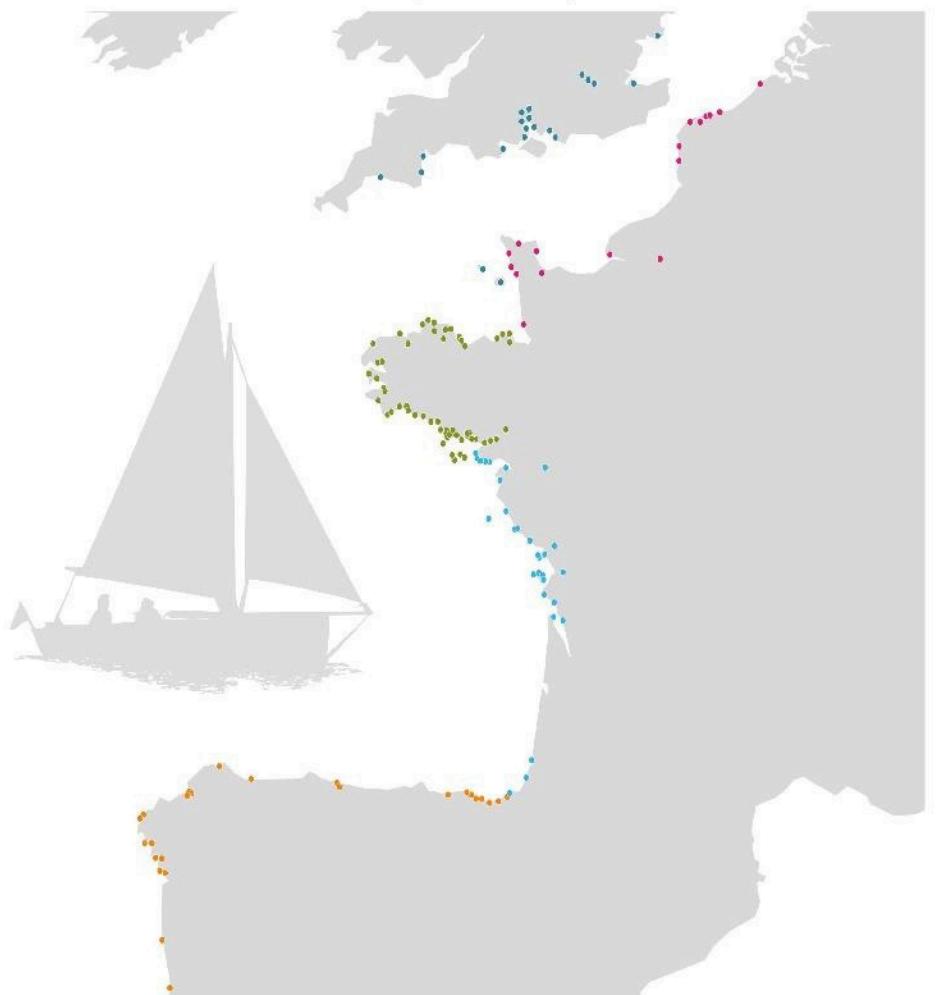
Sur l'application
« Plaisance Morbihan »



Sur le site de votre port
d'attache rubrique
« ma capitainerie numérique »



Par téléphone
02 85 52 04 54



* : Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie

** : Valide du 01/01 au 31/12 sauf du 01/07 au 31/08

GRANDE BRETAGNE	
ILE ET VILAINE	
Jersey St Helier	4
Guernesey St Peter	4
CÔTES D'ARMOR	
Torquay Marina	4
Brixham Marina	4
Plymouth Queen Anne's Battery	4
Hamble Mercury Yacht Harbour	4
Port Hamble Marina	4
Hamble Point Marina	4
Hamworthy Cobb's Quay Marina	4
Hythe Marina Village	4
Southampton Ocean Village Marina	4
Southampton Shamrock Quay	4
Southampton Saxon Wharf	4
Hayling Island Northney Marina	4
Hayling Island Sparkes Marina	4
Bray Marina	4
Windsor Marina	4
Chertsey Penton Hook Marina	4
Chatam Maritime Marina	4
Ipswich Woolerstone Marina	4
MANCHE ET MER DU NORD	
BELGIQUE	
KYCN Nieuwpoort	4
Royal Belgian Sailing Club	4
HAUTS DE FRANCE	
Dunkerque Marina	4
Dunkerque YC Mer du Nord	4
Gravelines	4
Port de Calais	4
Boulogne Marina	4
Etaples Sur Mer	4
SEINE MARITIME	
Le Havre	4
Rouen	4
MANCHE	
Port de Carentan	4
St Vaast La Hougue	4
Cherbourg Port Chantereine	4
Port Diélette	4
Barneville Carteret	4
Port Bail Sur Mer	4
Granville Port de Hérel	4
BRETAGNE NORD	
BRETAGNE SUD	
MORBIHAN	
Locmiquélic	illimitées
Etel	illimitées
Groix Tudy	4
Belle île Sauzon	4
Belle île Le Palais	4
Île Hoedic Argol et La Croix	1**
Île Houat Saint Gildas	1**
Quiberon Port Haliguen	illimitées
La Trinité Sur Mer	illimitées
Locmariaquer	4
Auray Saint Goustan	illimitées
Arradon Ports du Golfe	illimitées
Baden Port Blanc île aux Moines	illimitées
Vannes	illimitées
Arzon Port du Croesty	illimitées
Arzon Port Naval	illimitées
Arzon mouillages	4
Sarzeau Saint jacques	illimitées
Damgan Pénér	illimitées
Arzal Camoëil	illimitées
La Roche Bernard	illimitées
Folleux	illimitées
Redon	illimitées
CÔTE ATLANTIQUE	
LOIRE ATLANTIQUE	
Piriac sur mer	4
La Turballe	4
Le Croisic	4
La Baule Le Pouliguen	4
Pornichet	4
Nantes Métropole	4
Coueron	4
Erdre	4
Métropole Bélem	4
Trentemoult	4
Les Portes de l'Atlantique	4
Pornic Le Noëvillard	4
Île d'Yeu Port joinville	4
VENDEE	
CHARENTE MARITIME	
PORTUGAL	